



**Réseau National des Interprètes
et Communicateurs Gestuels**
Les Mains qui Unissent le Monde !

**Communication Officielle du Réseau National des Interprètes et Communicateurs
Gestuels à l'Occasion de la Journée internationale de la langue des signes**

En ce 23 Septembre, Journée internationale des Langue des Signes, célébrée chaque année, le Réseau National des Interprètes et Communicateurs Gestuels (RIGS) se sent investir d'une responsabilité lourde : Celle de rappeler à toute la communauté congolaise que, la langue des signes est un droit universel et un instrument essentiel d'inclusion et justice sociale.

Le thème retenu cette année est « La langue des signes, un droit universel pour l'inclusion ». Il souligne l'importance de reconnaître et de valoriser cette langue dans toutes les sphères de la société. Fort malheureusement, cela n'est toujours pas le cas dans la société congolaise où, la langue des signes et la communauté sourde est toujours considérée comme sans valeur, aucune !

Pour le Réseau National des Interprètes et Communicateurs Gestuels (RIGS), cette journée est l'occasion de sensibiliser les institutions et les communautés à l'importance de la langue des signes congolaise. Elle est aussi un appel à renforcer la formation d'interprètes et à intégrer la langue des signes dans les politiques publiques, afin que l'inclusion devienne une réalité partagée par tous.

État de lieu de la langue des signes congolaise

La Langue des Signes Congolaise (LSC) est déjà une réalité vivante en RDC. Utilisée par des milliers de personnes sourdes dans les écoles spécialisées, les familles et les communautés, elle possède sa propre grammaire et ses spécificités culturelles. Elle est un vecteur d'identité et un outil de cohésion sociale.

Cependant, la LSC reste encore en quête de reconnaissance officielle. Le RIGS milite pour sa diffusion et sa standardisation, afin qu'elle soit enseignée, utilisée et valorisée dans les institutions publiques et privées. L'état de lieu actuel montre une langue dynamique, mais qui nécessite un soutien institutionnel fort pour évoluer et s'imposer comme langue nationale.

Un pas majeur a été franchi avec la publication du dictionnaire de la langue des signes congolaise, promulgué en 2020, par le Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Ce dictionnaire constitue un outil pédagogique et culturel indispensable pour l'apprentissage et la diffusion de la LSC. Il permet de standardiser les signes et de faciliter leur usage dans l'éducation, la justice, la santé et la communication institutionnelle.

Le RIGS considère ce dictionnaire comme une pierre angulaire de l'inclusion. Il témoigne de la vitalité de la langue des signes congolaise et de la volonté des acteurs de la promouvoir. Sa promulgation marque une étape historique vers la reconnaissance officielle de la LSC comme langue nationale.

Fort malheureusement, les efforts des institutions publiques concernées semblent stationnés à un point dont nous n'avons pas encore compris le sens. La reconnaissance de la langue des signes comme Cinquième langue nationale de notre pays ne peut pas avancer et atteindre son but lorsque plusieurs éléments sont pas pris en compte, notamment : ***la formation et l'intégration des interprètes partout et à tous les niveaux pour faciliter aux personnes sourdes de se sentir incluses et considérées.***

Oui, la présence des interprètes en langue des signes est une condition indispensable pour garantir l'inclusion. Dans les écoles et universités, ils permettront aux élèves et étudiants sourds d'accéder au savoir. Dans les hôpitaux et centres de santé, ils assureront une prise en charge équitable. Dans les tribunaux, ils garantiront l'accès à une justice impartiale, etc.

Le RIGS, actif dans plusieurs provinces, œuvre pour que des interprètes soient disponibles dans tous les secteurs de la vie nationale. Leur rôle est de transmettre le sens, le ton et l'émotion des messages, et de permettre aux personnes sourdes de participer pleinement à la société. Sans interprètes, l'inclusion reste incomplète ; avec eux, elle devient une réalité.

Cependant, nos efforts à eux seuls ne suffisent plus. Nous avons déjà beaucoup donné depuis 2018 et avons accompagné plusieurs personnes sourdes dans divers domaines : Enseignement Supérieur, Formation Professionnelle, Justice, Santé... Nous continuons à faire de notre mieux mais, abandonné à nous mêmes, nous avons l'impression de mener un combat contre l'univers qui nous engloutit du jour au lendemain. Nous avons accueilli avec joie les nouvelles sur le

dictionnaire en langue des signes et le processus d'élévation de la langue des signes comme Cinquième langue nationale en République Démocratique du Congo.

Même si, nous ne savons pas quand et comment cela se fera, nourrissons un vœu cher, clair et ambitieux : voir la Langue des Signes Congolaise reconnue comme la cinquième langue nationale de la RDC, aux côtés du Lingala, du Swahili, du Kikongo et du Tshiluba. Cette reconnaissance serait un pas décisif vers une société plus équitable et inclusive.

En travaillant à la diffusion de la LSC, à la formation d'interprètes et à la sensibilisation des institutions, le RIGS veut inscrire la langue des signes dans le patrimoine linguistique national. Ce vœu est aussi un appel à la responsabilité collective : faire de la LSC une langue nationale, c'est reconnaître la dignité et la citoyenneté pleine et entière des personnes sourdes.

À toutes ces personnes de bonne foi qui, de loin ou de près, soutiennent nos efforts et qui, chaque fois soutiennent les personnes sourdes et l'évolution de la langue des signes, nous voulons dire notre reconnaissance. Mais, cette gratitude s'accompagne d'une demande : engagez-vous davantage à nos côtés et faisons de la Langue des Signes Congolaise le miroir de l'inclusion et de la cohésion sociale en République Démocratique du Congo.

Appel à l'inclusion totale

Pour cette année 2026, au vu des réalités et de la situation politique, nous jugeons utile de rappeler que l'inclusion préconise que des dispositions soient prise pour les personnes sourdes bénéficient pleinement de leurs droits. Et ces droits sont ceux garantis par la constitution congolaise : le droit à la vie, à l'éducation et à l'accès aux fonctions publiques, à la liberté d'expression, à l'information, à la paix, au travail et autres.

Les personnes sourdes ont aussi droit à l'éducation, nous encourageons les autorités compétentes à s'investir dans leur formation en équipant les différentes écoles des sourds qu'il y a dans le pays. Nous demandons très respectueusement à la Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation à s'impliquer pour que, les différentes personnes sourdes capables de partir à l'Université de pouvoir être incluses.

Pour leur assurer un accompagnement concret, le premier des besoins c'est de convaincre les universités du pays à les accepter et d'accorder à leurs interprètes d'y avoir accès. Nos ne

pouvons pas parler d'inclusion si, de manière indirecte nous obligeons cette catégorie des personnes s'arrêter à une formation scolaire alors qu'il y en a qui peuvent briller au niveau académique. Ils sont jeunes, ils ont des rêves et des ambitions que la barrière de la langue est en train de briser pour beaucoup !

Puisqu'ils leur faudra des interprètes, nous joignons à notre appel le Ministère délégué des Personnes vivant avec Handicap, aux Ministères de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et aux organisations internationales d'accompagner les initiatives locales de formation en langue des signes pour qu'il y ait assez d'interprètes. Des sessions des formations peuvent être mises en place et nous pouvons collaborer à la matérialisation et à la création d'un annuaire des interprètes en langue des signes de la République démocratique du Congo.

Nous voulons profiter de cette occasion pour demander au **Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, de tenir compte de la Communauté sourde lors du dialogue National**. Nous ne venons pas exiger que cette communauté soit invitée à la table des discussions, ce qui ne sera pas une mauvaise chose, mais *nous l'invitons à tenir compte d'eux en invitant des interprètes en Langue des Signes pour que les personnes sourdes aussi soient informées et sachent ce qui se passe réellement au pays.*

Il est vrai que nous formulons cette demande pour cet événement précis mais notre vœu le plus cher est celui de l'inclusion. Et par là, nous *entendons l'intégration ou l'installation des interprètes en Langue des Signes à tous les niveaux et dans toutes les institutions de la République Démocratique du Congo*. L'inclusion ne commencera pas par des grandes choses, les plus petites actions et insertions faciliteront la réussite de cette volonté.

Du 21 au 27 Septembre, l'humanité célèbre la Semaine des droits des personnes sourdes. Il s'agit d'un moment fort pour rappeler que l'inclusion ne peut être une promesse abstraite, mais une réalité vécue au quotidien. Elle nous invite à réfléchir sur l'égalité des chances et sur la nécessité de garantir à chaque citoyen sourd l'accès à l'éducation, à la santé, à la justice et à la culture.

Le Réseau National des Interprètes et Communicateurs Gestuels (RIGS) s'est engagé à briser les barrières de communication en mettant en avant la langue des signes comme outil d'inclusion. À travers ses interprètes et ses actions dans plusieurs provinces de la RDC, notre réseau continue de

contribuer à rendre visibles les droits des personnes sourdes et à renforcer leur participation active à la vie nationale.

Notre réseau et nos réalisations

Depuis notre création officielle en décembre 2029, notre réseau a contribué à la formation des interprètes et au renforcement des capacités de certains à travers le pays. La somme de nos réalisations est en train d'être mis sur notre site internet, consultable via le <https://www.reseaudesinterpretes.com>.

Nous travaillons dans la formation, encadrement, l'accompagnement, la traduction et bien d'autres domaines dans les 26 provinces de la RDC afin de permettre l'inclusion des personnes sourdes. Nous accompagnons les personnes sourdes dans leurs études, leurs démarches administratives, leurs soins e santé et même devant la justice. L'objectif tant d'être le pont entre eux et leurs interlocuteurs.

En ce moment, nous accompagnons deux étudiants sourds l'Université Catholique Omnia Omnibus, l'un en Sciences Informatiques et l'autre en Sciences de l'Information et de la Communication, les deux ayant validés leurs crédit pur passer en Troisième Licence LMD. Nos interprètes ont eu l'occasion d'y interpréter les cours, des conférences, des colloques et nous sommes convaincus que cette expérience va se poursuivre encore pour l'année académique 2026-2027.

Nous accompagnons aussi la sensibilisation contre le Virus Ebola dans la province de la Tshopo, ville e Kisangani et nous y tenons régulièrement des ateliers de renforcement des capacités pour les interprètes. En même temps, nous y prévoyons une formation en Langue des signes congolaise.

Dans la Capitale congolaise, nous avons lancés depuis Août 2026 un programme test pour une vaste campagne de formation en Langue des signes congolaise. Pour cette première qui se tient dans la Circonscription de Lukunga, l'ambition est d'étudier le terrain afin d'harmoniser notre programme de formation sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo.

Pour finir, nous avons entrepris de créer un annuaire des interprètes en Langues des Signes congolaise dont une partie est déjà accessible sur notre site. Nous invitons les personnes qui

connaissent la langue des signes, qui apprennent ou qui veulent apprendre e faire partie de notre annuaire de se joindre à nous en contactant nos équipes ou, e remplissant le formulaire d'adhésion en lignes afin de se voir ajouter dans cette langue liste d'acteurs de l'inclusion.

**Bonne Journée des Langue des Signes à toute la communauté sourde du Monde et
particulièrement celle de la République Démocratique du Congo.**

**Que Dieu bénisse toutes ces personnes qui se oignent à nous dans cette lutte et toutes celles
qui vont se joindre dans l'avenir,**

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo

Pour le RIGS

Olivier Kakenge Mulenge,

Responsable de Communication et TIC